



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E154807

VALABLE JUSQU'AU 15/03/2026

ÉDITÉ LE 18/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Raison sociale : BEO COUVERTURE

47 RUE FRANCISCO FERRER  
59800 LILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LILLE METROPOLE 813 569 126

Siret : 813 569 126 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 59 00603

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 159932893 F 001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 159932893 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 06 74 62 92 51

Portable : 06 74 62 92 51

Fax :

Site Internet : -

E-mail : beo.couverture@gmail.com

Responsabilité légale :  
D'ARRAS YANN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 16/03/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                 | 18/09/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 18/09/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.